



PRÉFÈTE DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 19/07/2022

Conséquences des incendies de Gironde en Corrèze

Aucun incendie n'est à déplorer dans le département de la Corrèze aujourd'hui.

L'odeur et la présence de fumées constatées ce matin dans certaines zones du département proviennent des incendies de Gironde que les vents d'ouest ont ramené via la Dordogne jusqu'en Corrèze.

Dans ce contexte, évitez d'encombrer les lignes téléphoniques des pompiers, ne les contactez que si vous identifiez un départ de feu.

La présence de fumées ne revêt pas de risques majeurs pour la santé. Cependant certaines précautions peuvent être prises, notamment :

- Portez un masque si vous en ressentez le besoin pour sortir ou si vous êtes indisposés par les fumées
- Si vous souffrez de pathologies respiratoires aiguës, n'ouvrez pas les fenêtres de votre domicile et limitez vos sorties
- Évitez de pratiquer une activité sportive le temps que les fumées se dissipent.

Cabinet de la préfète Bureau de la communication interministérielle

Valérie Jandot : 06 27 12 55 52

François Charbonnel : 06 80 99 58 67

☎ 05 55 20 56 75

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex